

Adjoint de direction, Bureau du conseiller des travailleurs

N 19/20 NT

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

Le Bureau du conseiller des travailleurs (BCT) offre un éventail de services de soutien ainsi que son assistance aux travailleurs blessés aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Le BCT est légalement mandaté d'aider les travailleurs et les requérants au moyen du système mis en place par la CSTIT, et d'assurer la liaison entre les parties.

Le poste d'adjoint de direction (AD) se trouve à Yellowknife et son titulaire relève du conseiller des travailleurs. Il exerce ses activités et pouvoirs en vertu des articles 107 à 111 (inclusivement) des *Lois sur l'indemnisation des travailleurs* des deux territoires. Le titulaire de ce poste agit comme le premier point de contact des requérants et procède au premier examen de tous les dossiers soumis au conseiller des travailleurs pour obtenir son aide.

Les fonctions de ce poste consistent à faire des recherches et à préparer des résumés des cas, à compiler de l'information, à obtenir des données statistiques et à fournir un soutien global au conseiller des travailleurs (CT). L'AD est aussi responsable des opérations quotidiennes du Bureau du conseiller des travailleurs pour en assurer un déroulement en douceur pour le CT. Il est exposé à des dossiers et à des renseignements médicaux de nature très confidentielle, et il est tenu d'interagir avec tact et diplomatie avec les requérants.

Nous exigeons l'obtention d'un diplôme de deux ans dans un domaine pertinent, combinée avec une expérience connexe de deux ans. Nous considérons les atouts suivants : travaux de cours ou connaissances en terminologie médicale et juridique; connaissance de la CSTIT et de ses lois et politiques; certificat spécialisé en justice administrative (Foundations of Administrative Justice). Les combinaisons études-expérience équivalentes seront étudiées au cas par cas.

L'échelle salariale pour ce poste va de 36,03 \$ à 43,03 \$ l'heure (de 70 258,50 \$ à 83 908,50 \$ par année), plus une indemnité de vie dans le Nord de 3 700 \$ par année.

Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.

Date de clôture : **le 5 mai 2019, à 17 h**

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à careers@wscc.nt.ca.

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité afin que votre dossier soit étudié en priorité en vertu de la Politique d'action positive. La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous souffrez d'une incapacité et avez besoin d'une assistance ou d'un aménagement lors du processus de recrutement, vous êtes invité à nous indiquer vos besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour planifier un entretien.

Il se peut que nous utilisions ce concours pour pourvoir des postes vacants similaires susceptibles de se libérer au cours des six prochains mois. La capacité à communiquer dans une langue officielle des Territoires du Nord-Ouest, en plus de l'anglais, est considérée comme un atout.

sécurité et soins